

LA FORCE DE LA CULTURE...

UN MANIFESTE POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES PAR LA CULTURE

Pour lutter contre les exclusions de manière pertinente, il n'est pas possible de se cantonner dans des logiques d'intervention ne relevant que de l'aide et de l'assistance. Les projets artistiques et culturels visent à permettre aux jeunes en situation sociale défavorisée, de se découvrir des capacités d'expression, de communication, de créations propres à restaurer leur image personnelle et sociale et de s'ouvrir à un processus menant à devenir ou prendre sa place en tant qu'acteur dans la cité.

Nous, concepteurs et promoteurs de projets sociaux, artistiques et culturels avec et pour les jeunes, avons interrogé et écouté nos partenaires, rencontré nos financeurs, observé les modalités de participation de chacun, évalué l'impact des projets sur les publics, échangé nos expériences et nos pratiques.

Partager avec vous le fruit de notre réflexion et toute la richesse issus de ces coopérations diverses et multidisciplinaires nous est apparu comme une évidence et une nécessité.

Ce manifeste constitue un préalable utile à considérer avant la conception de votre projet d'insertion des jeunes par la culture. Ensemble, nous pourrions construire, mutualiser nos pratiques, enrichir nos réseaux pour que les jeunes européens soient encore plus acteurs de leur propre vie et du changement déjà amorcé.

L'Accès à la Culture est un droit fondamental.

La Culture est un outil d'inclusion et d'intégration, elle contribue à ce que le jeune puisse devenir acteur de son insertion dans la société.

La culture participe au bien vivre ensemble et à la construction identitaire du jeune. Elle contribue à développer ses capacités et son pouvoir d'agir, utiles pour évoluer dans un futur contexte professionnel et sociétal.

Le jeune est au centre du projet culturel. Son engagement et son implication volontaire dans la construction et la mise en œuvre du projet sont essentiels à sa réussite. Des financements pérennes des projets favoriseront un engagement qualitatif et durable du jeune.

Les projets culturels sont menés avec des partenaires locaux et ancrés sur le territoire. La collaboration des professionnels sociaux, culturels, et artistiques est primordiale. Cette richesse interdisciplinaire participera à la valorisation des compétences et des savoirs du jeune.

Les projets culturels s'expriment dans un langage universel, celui de l'Art. La collaboration artistique, culturelle et sociale est harmonisée et entièrement orientée vers le jeune. L'artiste ne détourne pas le projet pour lui-même. Le travailleur social se focalise sur les compétences du jeune et non sur ses problèmes ou ses limites.

Pour l'IRTS - C. Gontier/11 mai 2015